

**Réponse à la question n° 286  
de M. Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL)  
relative à l'état des sanitaires des salles de gymnastique de l'école de la Heitera**

**Résumé de la question**

En séance du Conseil général du 4 novembre 2024, M. J.-T. Vacher a interrogé le Conseil communal concernant l'état des sanitaires des salles de gymnastique de l'école de la Heitera. L'intervenant a demandé si la Ville prévoit de rénover les infrastructures.

**Réponse du Conseil communal**

**1. Préambule**

La présente réponse traite uniquement de la question encore en suspens relative à l'état des sanitaires des salles de gymnastique de l'école de la Heitera, dans la mesure où la réponse à la question plus générale relative à la rénovation des infrastructures a déjà été rendue en séance du Conseil général du 4 novembre 2024.

**2. Développement**

La Ville comprend parfaitement les préoccupations concernant l'état des installations sanitaires des halles de gym de l'école de la Heitera, en particulier les problèmes liés à la propreté, à la maintenance et au confort rencontrés par les élèves. Elle partage pleinement la volonté d'assurer des conditions sanitaires et d'hygiène optimales pour tous les enfants et les utilisateurs de ces espaces.

Dans cette optique, la Ville a mis en œuvre des actions pour sensibiliser davantage le personnel de nettoyage et de conciergerie, afin de prévenir ces désagréments. L'entretien régulier et rigoureux des installations sanitaires est une priorité pour garantir leur bon fonctionnement et leur propreté. À cet effet, un registre de nettoyage et d'entretien est systématiquement mis à jour après chaque passage du personnel et est visible sur la porte des toilettes, assurant ainsi un suivi constant de l'état des installations.

Concernant les sanitaires de la halle de gymnastique de l'école de la Heitera, bien qu'ils ne soient pas récents, ils demeurent fonctionnels et sont entretenus avec soin. Les pièces défectueuses sont remplacées dès que nécessaire et des contrôles réguliers sont effectués par le concierge. La Ville continuera à veiller à ce que l'entretien des installations soit rigoureux et que les équipements soient dans un état de fonctionnement optimal.

Relativement au système de douches, il est vrai que le mécanisme de régulation de l'eau (à bouton poussoir) peut prêter à confusion. En effet, ce système prévoit une première pression pour faire couler l'eau, suivie de la régulation de la température avec une deuxième pression. En attendant les travaux de rénovation plus conséquents, il conviendra dès lors de bien sensibiliser les utilisatrices et utilisateurs à ce système.

Ainsi, les remarques, en particulier celles relatives à la régulation de la température des douches, ont été prises en compte lors de la récente visite des bâtiments le 13 novembre dernier, en présence des responsables et des directions d'établissements concernés. Bien que ce point n'ait pas été signalé à ce jour, la Ville s'engage à collaborer avec les écoles afin de fournir aux élèves des instructions claires pour mieux répondre à leurs besoins.

### **3. Conclusions**

La Ville a pris en compte les préoccupations exprimées et des actions concrètes sont mises en place pour améliorer la situation. Les mesures de nettoyage, de maintenance et d'accompagnement pour l'utilisation des douches seront renforcées afin de garantir des conditions sanitaires optimales pour les élèves et le personnel. L'objectif est de garantir des conditions d'hygiène et de confort maximales pour tous, tout en respectant les normes de sécurité et de qualité attendues dans le cadre de la gestion des infrastructures scolaires.